

Paiement de dividendes :

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de l'**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**, tenue le 05 Février 2015 a fixé les dividendes de l'exercice 2013 respectivement comme suit :

UBCI actions anciennes : **DTU 0,300** par action s'appliquant pour 16098793 actions

UBCI actions Nouvelles gratuites 2013 : **DTU 0,100** par action s'appliquant pour 3902736 actions

Ces dividendes seront mis en paiement **à compter du Vendredi 20 Février 2015.**

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.